

# LE TRAVAIL PERSONNEL

## **1 - CE QUE VOTRE ENFANT DOIT /PEUT FAIRE CHAQUE/LE SOIR :**

- le travail qui est noté sur son cahier de textes \* ,
- les corrections des exercices en mathématiques et français si elles n'ont pas été faites en classe,
- relire les leçons du jour,
- lire à voix haute et/ou à voix basse son livre de bibliothèque. Je donne rarement des pages de manuel à lire à des CM et encourage plutôt les enfants à lire des histoires complètes. Ils peuvent emprunter des livres à la BCD de l'école. Ils sont également guidés dans leur choix par une liste de livres.

\* Attention, ce travail est donné à tous les élèves sans tenir compte de leurs difficultés ou rythme de travail. Libre à vous de l'adapter, en m'en informant, si vous le jugez nécessaire.

Les six heures de classe sont fatigantes pour des enfants de cet âge, il faut veiller à ne pas charger davantage leur journée et à ne pas refaire l'école après l'école.

## **2 - CE QUE VOTRE ENFANT PEUT FAIRE :**

- écrire « librement » un texte ou lire (ne pas le forcer mais l'inciter, l'encourager).
- faire le point avec votre aide, sur ce qu'il a appris en classe, sur ce qu'il a compris et sur ce qu'il n'a pas compris.
- reprendre un travail non réussi,
- s'avancer dans les devoirs donnés pour la semaine,
- ranger ses classeurs, sa trousse, vider sa pochette, corriger ses cahiers...

## **3 - COMMENT VOUS POUVEZ L'AIDER :**

- en essayant de lui donner le goût de lire, d'écrire, de faire un travail soigné...
- en lui montrant que vous attachez de l'importance à ce qui est fait en classe, au soin, à la qualité et à la quantité du travail.
- en l'encourageant et en l'aidant à apprendre ses mots en orthographe, ses leçons, ses tables de multiplication...
- en lui demandant de vous raconter ce qu'il a fait à l'école, de vous expliquer ce qu'il a compris.
- en n'essayant surtout pas d'anticiper sur ce qui est fait en classe.
- en n'hésitant pas à prendre rendez-vous avec le maître ou à laisser un mot sur le cahier de liaison.
- en surveillant son cahier de textes.

**Aider son enfant passe surtout par des activités permettant de donner du sens aux apprentissages de l'école et de les ré-investir** (faire les courses, la cuisine, bricoler, discuter, responsabiliser son enfant, mettre à sa portée des livres...)

**Idées d'activités possibles :** recopier un poème sur une affiche et le décorer, lire plusieurs fois une courte histoire puis, en classe, la lire aux autres, faire des dessins au compas, préparer un gâteau presque tout seul, inventer une petite pièce de théâtre, une poésie, une chanson, choisir et réaliser une expérience, puis l'expliquer aux autres, présenter une conférence, un exposé, faire une page de calligraphie, présenter un objet bizarre, rare, ancien, mystérieux et l'expliquer, inventer un problème mathématiques...

# LE TRAVAIL A LA MAISON (suite)

**Votre enfant a pris l'habitude de lire tous les jours après la classe, des documents variés** : contes, romans, bandes dessinées, documentaires, publicités, recettes, règles de jeux, gammes de fabrication, questionnaires, courriers, articles de presse, poèmes, pièces de théâtre...

Différents lieux lui permettent de s'en procurer : la bibliothèque de l'école, la bibliothèque du village, le défi lecture en cours, les journaux auxquels la classe est abonnée et tous les autres documents qu'il peut trouver également en classe et à la maison.

Cette activité quotidienne, complémentaire au travail fait en classe, lui permet de progresser dans tous les aspects de la lecture : **compréhension, vitesse, mémorisation, recherche d'informations**...

C'est aussi et surtout l'occasion pour lui de prendre du **plaisir** dans cette activité et de le **partager** avec les autres lors des temps de lecture offerte (lecture à voix haute), de présentation de livres...

**De la même façon que l'on apprend à lire en lisant, on apprend à écrire en écrivant.**

Je proposerai donc à votre enfant, dès la rentrée de janvier, d'avoir une activité quotidienne d'écriture, après l'école afin de le faire progresser dans sa maîtrise de la langue écrite tout en développant chez lui le plaisir d'écrire.

Ses écrits pourront trouver leur place dans son cahier de vie, sur des feuilles de classeur ou dans un cahier de textes libres que je peux éventuellement fournir.

Comme pour les écrivains, tous les textes produits ne seront pas forcément corrigés et exploités. Certains pourront être lus en classe, d'autres pourront donner lieu à une réécriture et être communiqués (mise au propre, affichage, dépôt sur la page Web, envoi par email...).

Ce sera à chaque enfant de trier parmi ses productions celles qu'il souhaitera retravailler. L'essentiel étant d'écrire quotidiennement.

**De nombreux incitateurs et consignes d'écriture sont proposés ou disponibles en classe.**

Quelques idées de types de textes :

1 - Récit imaginaire	5 - Article	9 - Mots croisés	13 - Description
2 - Récit de vie	6 - Résumé	10 - Jeux d'écriture	14 - Questionnaire
3 - Compte rendu (expérience, visite, j'ai lu, j'ai vu, j'ai entendu...)	7 - Recette	11 - Poème	15 - Pièce de théâtre
4 - Petite annonce	8 - Règle du jeu	12 - Lettre, email, concours	16 - Exposé

**Comment aider votre enfant dans cette activité d'écriture ?**

- Faites lui raconter et expliciter ce qu'il projette d'écrire,
- Montrez-lui que vous attachez de l'importance à ce qu'il écrit.
- Encouragez-le à se relire (faites-lui entourer au crayon à papier les mots pour lesquels il a un doute orthographique) et à utiliser des outils tels que le livret d'orthographe, le dictionnaire...
- Faites-le relire ou lisez-lui son texte à voix haute afin qu'il se rende mieux compte des incorrections de son texte (mots oubliés, phrases trop longues ou mal construites, changements de temps, répétitions, incohérences...)
- Aidez-le, lors du toilettage de son texte, à se corriger et à compléter sa fiche de repérage des règles à retravailler et sa liste de mots à apprendre.

**Attention cependant à ne pas décourager votre enfant par des temps de relecture, de correction ou de réécriture trop longs. Pour faire la chasse aux fautes, il faut qu'il y ait de grands espaces d'écriture : on ne chasse pas dans les réserves !**

## Les devoirs à la maison, interdits mais sans cesse exigés

LE MONDE | 28.12.04 | 15h47

Cet anniversaire-là sera-t-il célébré un jour ? Depuis près de cinquante ans, les devoirs écrits à la maison sont expressément interdits à l'école primaire, mais continuent à être pratiqués. La prescription date du 29 décembre 1956. *"Aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe"*, ordonne alors le cabinet du ministre de l'éducation, René Billières. L'argumentation est assez simple et concerne déjà les rythmes scolaires : *"Le développement normal physiologique et intellectuel d'un enfant de moins de 11 ans s'accommode mal d'une journée de travail trop longue. Six heures de classe bien employées constituent un maximum au-delà duquel un supplément de travail soutenu ne peut qu'apporter une fatigue préjudiciable à la santé physique et à l'équilibre nerveux des enfants."*

L'interdiction ne vaut que pour les devoirs écrits. Les autres peuvent être poursuivis - et la circulaire de citer notamment *"les travaux à l'aiguille, le tricot, la broderie pour les filles"*, *"les jeux de Meccano, le bricol-bois, la linogravure pour les garçons"*. La lecture, la révision des leçons sont même encouragées.

Plusieurs textes officiels réitéreront l'interdiction des devoirs écrits à la maison. Le résultat est mitigé : une étude réalisée auprès de 800 enseignants de CE2 montre en 1994 que les instituteurs donnent, en moyenne, des devoirs écrits en français *"un jour sur deux"* et en mathématiques *"un peu moins d'un jour sur trois"*. Aucune autre enquête scientifique n'a été menée sur le sujet.

La dernière circulaire - toujours en vigueur - a été signée par François Bayrou en décembre 1994. *"Les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire, précise le texte. A la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre."*

Des devoirs écrits continuent néanmoins à être prescrits, même si l'éducation nationale assure que cette pratique est minoritaire. Bien souvent, la demande provient des parents, soucieux de la progression de leurs enfants. L'importance des devoirs à la maison se confirme dans la suite des études. Ainsi, les élèves de troisième assurent-ils effectuer 4,9 heures de travail par semaine à la maison en mathématiques, sciences et français. Ce qui place la France parmi les pays les plus exigeants, de ce point de vue, au sein de l'OCDE.

### Luc Bronner

- ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 29.12.04

Liens sur les devoirs : [http://annuairepmev.lebulletinpmev.com/index.php3?cat\\_id=129](http://annuairepmev.lebulletinpmev.com/index.php3?cat_id=129)